

## **Gestion des infrastructures publiques dans la commune urbaine de Kayes depuis l'avènement de la décentralisation**

### **Management of public infrastructure in the urban commune of Kayes since the advent of decentralization**

**TRAORE Idrissa**

Enseignant chercheur

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali.

Centre Universitaire de Recherche Economique et Sociale (CURES).

**koketraore1@gmail.com**

**SIDIBE Mohamed Atteyoub H. dit Modibo**

Enseignant chercheur

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali.

Centre Universitaire de Recherche Economique et Sociale (CURES).

**atteyoub@gmail.com**

**CAMARA Mamadou**

Enseignant chercheur

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali.

Centre Universitaire de Recherche Economique et Sociale (CURES).

**mamadouc94@yahoo.fr**

**Date de soumission** : 15/07/2022

**Date d'acceptation** : 08/09/2022

**Pour citer cet article** :

TRAORE.I & AL (2022). «Gestion des infrastructures publiques dans la commune urbaine de Kayes depuis l'avènement de la décentralisation» .Revue Française d'Economie et de Gestion, Revue Française d'Economie et de Gestion «Volume 3 : Numéro 9 » pp : 214 – 232.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



## Résumé

Le concept de gouvernance locale permet réduire l'intervention des pouvoirs publics dans plusieurs domaines au profit des collectivités territoriales (santé, éducation, construction et entretiens de certaines infrastructures etc.).

L'objectif de notre papier est de faire des propositions réalisables et soutenables pour corriger, les externalités négatives issues des interactions entre les parties. Comme approche méthodologique, nous exploitons les résultats des enquêtes participatives, que nous avons mené en 2020 dans la commune urbaine de Kayes, à travers l'échantillonnage par principe de saturation, des rapports d'activités de divers services (Institut Nationale de la Géographie, direction régionale de l'urbanisme, mairie de Kayes etc.), des travaux de chercheurs (Diarra 1999, Badiane 2004, Keita 2012, Maiga 2013, Serre 2015, Soumaré 2018, Florentin 2020 etc.). Nos résultats montrent la nécessité de mutualiser les responsabilités, pour assurer l'aménagement harmonieux du territoire avec l'implication des collectivités locales.

**Mots clés** : Kayes ; Infrastructures publiques ; Décentralisation ; Gouvernance ; Développement urbain.

## Abstract

The concept of local governance reduces the intervention of public authorities in several areas for the benefit of local authorities (health, education, construction and maintenance of certain infrastructures, etc.).

The objective of our paper is to make feasible and sustainable proposals to correct the negative externalities resulting from the interactions between the parties. As a methodological approach, we use the results of the participatory surveys, which we conducted in 2020 in the urban municipality of Kayes, through sampling by saturation principle, activity reports from various services (National Institute of Geography, regional planning department, town hall of Kayes etc.), research work (Diarra 1999, Badiane 2004, Keita 2012, Maiga 2013, Serre 2015, Soumaré 2018, Florentin 2020 etc.). Our results show the need to pool responsibilities, to ensure the harmonious development of the territory with the involvement of local authorities.

**Keywords** : Kayes ; Public infrastructure ; Decentralization ; Governance ; Urban development.

## Introduction

La participation des populations dans les instances de prises de décisions, est devenue une nécessité incontournable même dans les pays du sud comme le Mali depuis mars 1991 (avènement de la démocratie et du multipartisme). Ainsi, celles-ci ont désormais la possibilité à travers des élections, d'acquérir la légitimité ouvrant la voie à leur implication directe dans la gouvernance locale si les mandats se limitent à la commune, ou même national en cas de victoire aux élections législatives. Le mandat local donne la possibilité de recourir à la gouvernance locale que Traoré (2014, 269), définit comme « des formes de coordinations incluant une pluralité d'acteurs : coopération, réseau, alliance, partenariat... ou l'action publique locale n'est plus le fait d'une seule autorité locale ou nationale, mais implique des acteurs non étatiques dans le processus décisionnels ».

Badiane (2004, 96) estime que ce recours « permet de dépasser les conceptions monocentrées des scènes politiques locales et les approches strictement institutionnelles du gouvernement politique et de se pencher sur les mécanismes de négociation entre différents groupes dont les rapports se définissent à la fois par la compétition et la coopération ». Pour EL Hidjri (2009, 11), « les exigences d'un environnement de plus en plus complexe et en perpétuelle mutation, les défis posés par le développement (lutte contre la pauvreté, exigences en termes de sécurité, protection de la santé et de l'environnement, développement des infrastructures dans un contexte de raréfaction des ressources), requièrent la mobilisation totale de différents acteurs ». Le changement induit par la gouvernance locale nous amène à considérer le point de vue de Chevalier (2005,383), qui souligne que « le changement social recouvre tous les processus, positifs ou négatifs, novateurs et régressifs, à travers les équilibres sociaux se trouvent modifiés, elle peut être entendue de façon large ou étroite : au sens large, le changement social est conçu comme synonyme d'évolution sociale, mais au prix alors d'une grande banalité, toute société étant en effet caractérisée par une dynamique permanente d'évolution ; au sens étroit, on réservera le terme aux mutations plus profondes, par lesquelles les sociétés connaissent un véritable saut qualitatif, en entrant dans une ère nouvelle ». Il est donc indispensable d'intégrer ce concept dans nos modes de gestion à l'échelle territoriale ou communauté d'agglomération.

Pour intégrer développement urbain dans le cœur de l'action des autorités locales, il faut une concertation régulière entre les décideurs et la population concernée, pour éviter la mise en place des programmes, ayant un impact non significatif sur l'amélioration des conditions de vie dans les localités visées compte tenu de l'urbanisation non maîtrisée dans les villes maliennes.

Pour Serre (2015), Cette urbanisation rapide soulève des enjeux majeurs liés à la maîtrise des risques en ville. Il faut donc selon, Florentin (2020), une organisation matérielle et sociale autour de ce qu'on appelle généralement des services techniques urbains (eau, énergie, déchets), essentiels au fonctionnement des différents espaces habités. La nécessité de la planification et la réglementation du schéma urbain s'impose, comme le soulignent Omurkanova et Kenešov (2020). Pour ces chercheurs, il est donc indispensable de faire le plan directeur pour une ville, pour faciliter la maîtrise de la satisfaction des besoins sur le territoire concerné.

Comme approche méthodologique, nous exploitons les résultats des enquêtes participatives, que nous avons mené en 2020 dans la commune urbaine de Kayes, à travers l'échantillonnage par principe de saturation, des rapports d'activités de divers services (Institut Nationale de la Géographie, direction régionale de l'urbanisme, mairie de Kayes etc.), des travaux de chercheurs (Diarra 1999, Badiane 2004, Keita 2012, Maiga 2013, Serre 2015, Soumaré 2018, Florentin 2020 etc.). La phase d'enquête de terrain consistant en la rencontre de décideurs et autres acteurs locaux a permis d'enrichir, confirmer ou modifier les perceptions que nous avons avant notre étude par rapport aux politiques de développement locales. En optant pour une étude exploratoire, nous utilisons comme cadre d'analyse la nouvelle économie géographique, celle spatiale, de la réglementation et l'économie du développement, pour consolider les analyses que nous effectuons sur le thème abordé.

La stratégie actuelle de gestion urbaine, au niveau de commune urbaine de Kayes est-elle pertinente y égard aux réalités du moment ? Cette problématique sera analysée à travers les externalités issues de la politique appliquée. L'objectif de notre papier, est de faire des propositions réalisables et soutenables pour corriger, les externalités négatives existantes.

Ce travail comporte deux parties, la première se focalise sur les pratiques existantes, en matière de participation de la population locale et la seconde portera sur les préconisations pour mieux gérer les zones urbaines. L'objectif de ce papier, est de proposer aux autorités locales au niveau de toutes les communes, un document qui permet de les conseiller afin d'éviter les insuffisances majeures constatées dans les différentes communes, faute de coordination entre les acteurs (populations locales, services déconcentrés de l'état et autorités locales au niveau des collectivités).

## **1. Revue de la littérature à travers une analyse théorique des projets de développement urbain local au Mali à partir de 1992**

### **1.1. Quel changement depuis la fin de la dictature (26 mars 1991)**

Au Mali, avec l'avènement de la démocratie (1991) et la décentralisation (1992), l'Etat a transféré certaines compétences aux Collectivités territoriales. Ainsi l'identification, la conception de la majorité des programmes de développement sont désormais du ressort des collectivités territoriales (santé, éducation, culture etc.). Pour Coulibaly (2010,1), « le Mali appartient à cet ensemble sous-régional qui a connu des États très structurés pendant plus de dix siècles avant la colonisation européenne : non seulement de nombreux royaumes mais surtout trois grands empires caractérisés par une forte stabilité politique interne. Selon de nombreuses sources, l'une des raisons fondamentales de la stabilité politique des grands empires précoloniaux de cette région est l'autonomie dont jouissaient les institutions locales, ce qui est un principe essentiel de la décentralisation. Cette autonomie était pleine concernant la gestion des terres et des conflits fonciers ».

Au niveau de la commune urbaine de Kayes, les représentants des populations participent activement dans le processus d'élaboration, des mécanismes ayant un intérêt particulier, pour le développement local et territorial notamment les chefs de quartiers et conseillers, mais aussi à travers ses cadres de concertation ou dynamique de quartiers qui sont en quelque sorte ses légitimités traditionnelles. La construction de certains équipements collectifs structurants, induit forcément la mobilisation sociale. C'est dans cette optique que ces acteurs communautaires ont été mis à contribution.

Le processus de décentralisation (1992) dans lequel le Mali s'est engagé fait des Collectivités Territoriales (CT) les maîtres d'œuvre de leur développement économique, social et culturel. C'est ainsi qu'elles doivent concevoir des programmes de développement comme définissent les lois suivantes soulignées par Kassibo (1997, 5 - 6), « La loi n°93-008/PM-RM du 11 février 1993 déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales qui peut être considérée comme un texte-cadre, puisque résultant directement de la Constitution.

La loi W95-034/PM-RM du 12 avril 1995 portant code des collectivités territoriales. Cette loi définit le ressort des affaires locales et détermine les matières à décentraliser en termes de compétence et ressources au niveau des collectivités décentralisées ».

Nous admettons que l'implication des acteurs ayant bénéficié la légitimité locale, permet de faciliter l'acceptation des projets visant le développement local. À cet effet selon, (Guigou, 1983), « Le développement local est l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles

relations sociales et manifestes. La volonté des habitants d'une microrégion de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de développement économique ». Cet exemple est proche de celle développée par Minkala Cafo dans la région de Koutiala au sud du Mali. En effet, cette association à travers la cotisation de ses adhérents et l'accompagnement de l'Union Européenne (UE) et l'Agence Française de Développement (AFD) et d'autres partenaires a pu faire un dépôt à terme (DAT), au niveau de la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA), pour servir de garantie à ses adhérents, au moment où ces derniers souhaitent solliciter l'accompagnement de la banque pour des projets divers.

### **1.2. Les grandes réalisations d'équipements collectifs réalisés dans la commune urbaine de Kayes de 1992 à aujourd'hui**

Grace à une interaction entre plusieurs acteurs urbains : acteurs communautaires (chefs de quartiers et conseillers, cadres de concertations et autres associations), corporatistes (Bureau d'études, ONG, cabinet d'urbanisme, entreprises etc.) et étatiques (services techniques de l'Etat, et les collectivités), de grands équipements collectifs structurants, ont érigés partout dans la ville. Ces infrastructures urbaines, ont été construites dans un maillage acceptable dans le but d'assurer aux populations les services urbains (Services sociaux de base et services en réseaux). À ce sujet, ce sont des équipements socio culturels, des équipements sportifs et de loisirs, des équipements administratifs et de sécurité, des équipements scolaires, la voirie urbaine, et les logements sociaux qui ont poussé dans la ville.

Nous admettons que les dynamiques locales se mettent en place et l'apport des acteurs locaux est reconnu pour assurer la transformation qualitative des services existants de leur localité, mais leur capacité d'assumer pleinement sans accompagnement, la responsabilité d'entamer les initiatives, et gérer le développement de leur propre territoire fait souvent l'objet de beaucoup de difficultés (financière, bord politique différente, compétences requises pour certaines missions etc.). Il faut réellement une décentralisation convenable et mieux réfléchi. Nous considérons avec Frej et al.; (2003,6) qu'« Un développement local implique non seulement la décentralisation des processus de planification aux instances locales et régionales, mais également et surtout la décentralisation de la planification et de l'action au sein d'une collectivité ou d'une localité ».

### **1.3. Les rôles des chefs de quartiers et conseillers et des cadres de concertation dans le processus du développement urbain de Kayes**

Nous rappelons, la gouvernance locale, se base sur une organisation dans laquelle, on partage le processus de construction de la prise décision politique, pour une aire géographique déterminée. Pour Badiane (2004, 90), « Le gouvernement se caractérise par la capacité de prendre des décisions et de les appliquer en vertu d'un pouvoir coercitif légitime dont les institutions de gouvernement ont le monopole. La notion de gouvernance attire aussi l'attention sur la participation accrue des secteurs privé et associatif à la fourniture de services et aux décisions stratégiques ». Il faut comprendre que désormais des missions qui étaient assurées auparavant presque exclusivement par les pouvoirs publics sont effectuées avec d'autres acteurs (collectivités territoriales). Nous pouvons aussi citer le partenariat public privé avec la délégation de certaines attributions dans de nombreux pays comme le Mali.

L'idée initiale qui découle de la démocratie locale est de considérer que « toute personne est experte du lieu où elle vit » afin d'éviter que les lieux soient détournés de leur usages. Pour cela il est indispensable d'impliquer en amont les habitants pour qu'ils puissent exprimer leurs avis et leurs besoins. De même les élus ne sont pas assez nombreux pour appréhender un quartier. Ils ont besoin de l'aide des habitants. La démocratie locale a donc pour rôle de permettre un meilleur fonctionnement du quartier, en mettant en relation des élus, les habitants et l'administration. C'est pourquoi la politique des Comité de Développement des Quartiers (CDQ) et les Comités de Développement des Secteurs (CDS) dans la commune urbaine de Kayes étaient une solution pour répondre à ses besoins. Elle permet d'accroître la cohésion sociale au niveau local, car les réunions et les assemblées organisées vont souvent dans le sens d'une intégration sociale.

Dans un contexte de décentralisation marqué par la multiplicité des acteurs, le CDQ se veut un cadre de concertation, de négociation et de partenariat en vue d'une mobilisation des habitants autour des enjeux de développement de leur quartier. Il a la charge l'élaboration des projets de développement définis dans le cadre du Programme de Développement Économique, Social et Culturel (PDSEC) à travers une implication active des habitants du quartier réunis dans les organisations communautaires à la base (OCB). Pour remplir cette mission, le CDQ vise les objectifs suivants :

- servir d'interface entre les partenaires au développement et les structures associatives du quartier, pour toutes les actions de développement entreprises dans le quartier ;

- susciter la mobilisation et l'adhésion massive des administrés pour les projets du PDSEC ;
- regrouper et coordonner les OCB du quartier autour des enjeux de développement ;
- appuyer les initiatives d'autopromotion des populations, en adéquation avec les domaines prioritaires de développement définis dans le PDSEC.

Dans cette perspective en matière de réalisation des services urbains (services sociaux de base et services en réseau) aux populations, les cadres de concertation et les chefs de quartiers, ont participé activement dans la mise en place des actions. Notamment la réalisation et l'équipement des écoles, des centres de santé communautaire (CSCOM) et des ouvrages d'assainissement.

## **2. Implication de la société civile dans la planification et la réalisation des différents projets de développement**

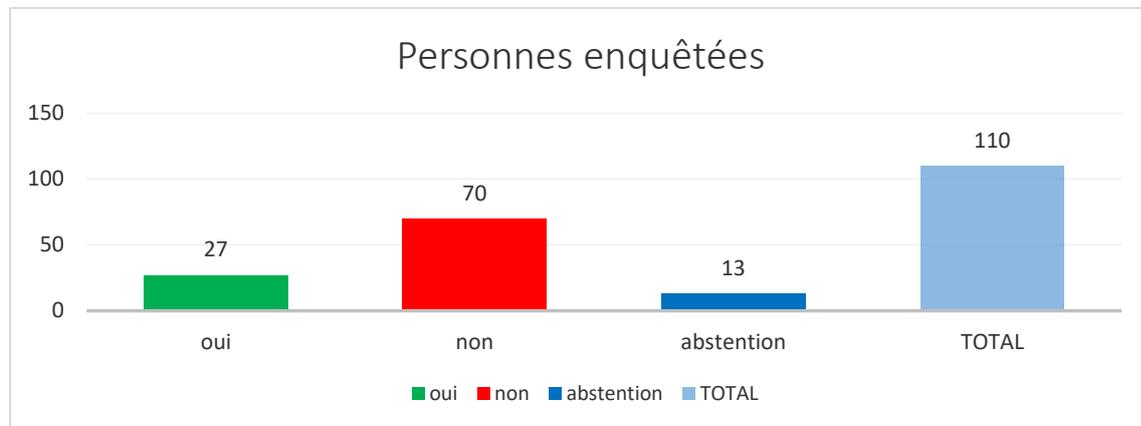
Bien avant la décentralisation au Mali, la prise en compte des préoccupations locales de la population, était un préalable pour le lancement de tous les projets, dont les finalités doivent induire une externalité positive pour la localité bénéficiaire et au-delà.

### **2.1. Participation de la population dans les instances de prises de décision au niveau local**

Considérer l'existence de l'État-providence n'est plus d'actualité dans les pays du Sud (Mali). Cette conception avait conduit à la construction de « politiques publiques » délibérées et systématiques, ayant pour ambition de remodeler la société. Selon Chevalier (2005, 384), « la crise de l'État-providence se traduit au contraire par une conception plus modeste de l'action publique. Ces schémas doivent être considérés comme des idéaux-types, qui ne sauraient rendre compte de la diversité des configurations possibles ».

Le graphique ci-après permet de comprendre le niveau d'implication de la société civile pour le PDSEC.

### Graphique N°01 : Niveau de participation des acteurs locaux au processus de développement urbain



**Source** : données de terrain 2020 (compilées par les auteurs)

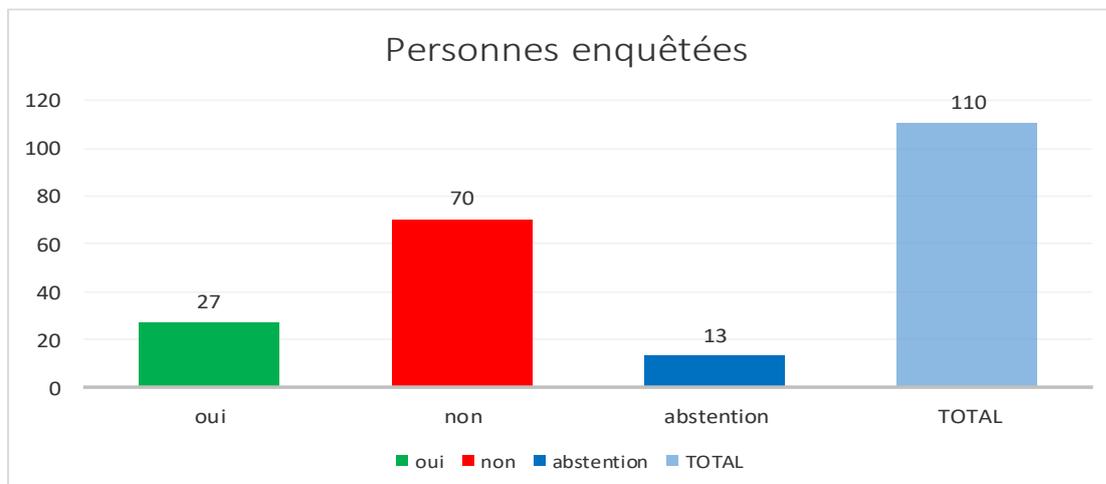
À cette question de savoir si nos enquêtés ont participé au processus d'élaboration du PDSEC. Sur 110 enquêtés dans les six quartiers de Kayes 70% ont répondu non ; 27% ont répondu oui et 3% se sont abstenus. Cette situation résulte de la faiblesse du niveau de communication à l'endroit des populations. Des efforts sont donc indispensables, pour que les bénéficiaires soient suffisamment informés sur l'ensemble des étapes.

À ce sujet le PDSEC qui est un document de planification de l'échelon inférieur (base), doit imbriquer toutes les couches socioprofessionnelles lors de son élaboration. Ce faisant dans la pratique, nous nous sommes rendus compte selon nos enquêtes à Kayes, que tel n'est pas le cas.

#### 2.2. Apport de la population dans l'élaboration et la réalisation des projets

Avec la nouvelle vision du rôle de l'État et ses représentants, investies de la responsabilité de modeler les contours et de définir les voies du changement social, à travers le lancement de politiques volontaristes, bénéficie d'un enracinement durable. Comme le souligne Chevalier (2005), le changement apparaît dans les sociétés contemporaines comme une véritable axiomatique, dont dépend la légitimité politique. Les gouvernants au niveau local sont tenus d'inscrire leur action sous le signe du changement et de faire en permanence la démonstration de leur capacité d'action sur le réel par l'engagement de politiques nouvelles sous-tendues par l'impératif de modernisation, dans un processus d'amélioration continue des pratiques.

### Graphique N°2 : Contribution de la société civile dans l'élaboration de son PDSEC



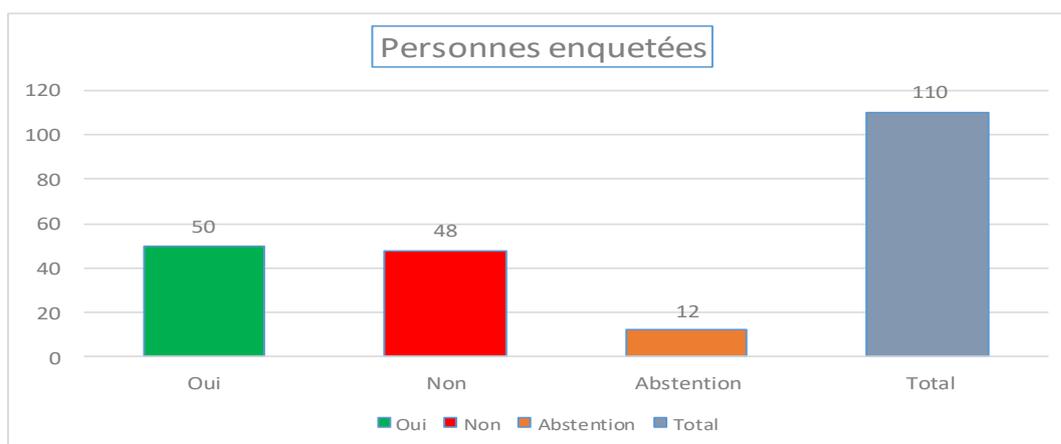
**Source :** données de terrain 2020 (compilées par les auteurs).

En réponse à la question de savoir si les personnes auprès desquelles nous avons mené notre enquête ont participé au processus d'élaboration du PDSEC. Sur un échantillon de 110 dans les six quartiers de Kayes, 70% ont répondu non, 27% ont répondu oui et 3% se sont abstenus.

- Est-ce que les comités de développement des quartiers (CDQ) et des comités de développement des secteurs (CDS) sont fonctionnels dans la commune ?

Ici la question est de savoir si les CDQ et les CDS participent au développement de leur quartier : c'est-à-dire est ce qu'il joue leur rôle pleinement dans les quartiers.

### Graphique N° 3 : Participation des CDQ et CDS aux activités de leur quartier



**Sources :** données de terrain 2020 (compilées par les auteurs).

En tenant compte des réponses données par rapport à la question de participation des CDQ et CDS aux activités relatives à la vie de leur localité, 50 ont répondu oui soit 45%, et 43% ont préféré le contraire (48), et 12 personnes se sont abstenues soit 10.9%.

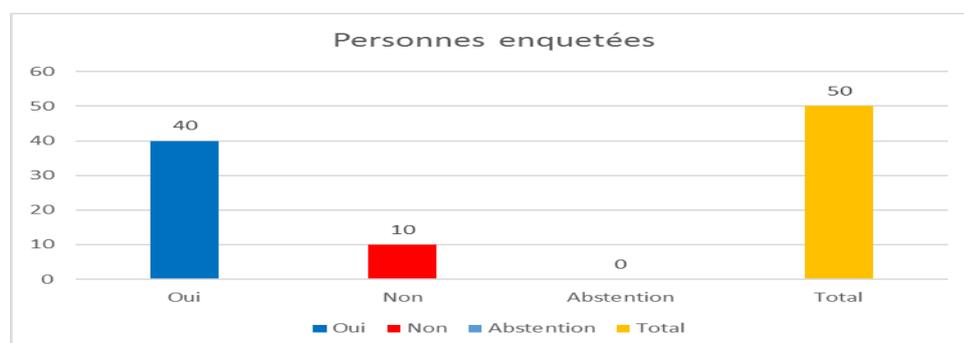
Selon les membres des CDQ et CDS, les canaux de diffusion de l'information au sein de la population revêt une importance cruciale pour la coordination des actions. D'une part, ils permettent aux mandataires d'être au courant de toutes les décisions prises au sein de la commune. D'autre part, ils donnent la possibilité aux responsables du CDQ de mobiliser plus facilement la population, d'autant plus que le manque de communication peut être un obstacle à leur participation effective.

À travers nos enquêtes, ceux qui ont répondu non se plaignent de manque d'information pour les membres de CDQ. Mais selon le Secrétaire General du CDQ de Légal – Ségou « ce problème de communication est dû au manque de moyen financier des CDQ et CDS ».

### 2.3. Analyse du niveau d'appropriation et de participation des services techniques dans la mise des PDSEC

À enjeux et projet technique équivalents, les méthodologies de participation varient grandement d'un territoire à l'autre. Cette situation doit être considérée comme anormale à l'échelle des territoires, ayant des poids démographiques et situation socioéconomiques similaires. Une explication de ces différences passe par la prise en compte des difficultés inhérentes pour les choix des porteurs de démarches. Il apparait que celles-ci sont largement prédéterminées. Il en est ainsi du contexte politique, historique, géographique et social sur lequel l'animation ne peut pas vraiment jouer, mais qui constitue autant de données d'entrée pour définir un positionnement stratégique.

#### Graphique N°4 : Participation des services déconcentrés de l'état dans la commune à l'élaboration du PDSEC



Sources : données de terrain 2020 (compilées par les auteurs).

Parmi un échantillon de 50 personnes, 40 ont répondu oui soit 80% et 10 ont répondu non (20%). Notre objectif était de savoir si les services techniques et les partenaires sont impliqués réellement dans le développement de la commune. À travers notre enquête les personnes qui ont répondu non se plaignent de clientélisme au sein de la mairie, Si vous n'êtes pas du même bord politiques, on vous cache délibérément certaines informations très importantes pour le bon déroulement de votre mission de service public.

Nous admettons, que c'est une nécessité de proposer des solutions pour une meilleure réalisation des initiatives de développement de la commune. La cité des rails connaît ces dernières décennies des mutations socioéconomiques et démographiques importantes. Pour les acteurs publics et locaux de cette ville, il est important mais aussi particulièrement délicat d'affronter les effets territoriaux de changements d'ampleur nationale et internationale : la mutation des systèmes productifs, l'allongement de la durée de la vie, la restructuration des services publics, la périurbanisation.

#### **2.4. Rôle et interactions entre acteurs dans la dynamique urbaine de Kayes**

Le développement urbain qui est un processus très complexe de conception, de mobilisation de ressources financières, humaines, des compétences pour la construction des infrastructures urbaines à savoir, différents types ou de catégories d'équipements urbains, est la seule alternative pour l'épanouissement socio-économique des citoyens (Soumaré, 2018).

La limitation de la capacité d'action des collectivités locales est attestée par les conditions d'exécution des politiques locales. Faute de moyens financiers, matériels et humains suffisants les collectivités locales doivent faire appel à la collaboration et à la médiation d'acteurs publics et privés. Le secteur associatif doit notamment être mis à contribution, aussi bien dans le domaine économique que social ou culturel d'ailleurs c'est pourquoi dans la commune urbaine de Kayes, dans le souci de pouvoir réaliser certains de leurs projets, la collectivité collabore beaucoup avec les ONG, les opérateurs économiques et même les associations féminines. Elles doivent être utilisées tantôt comme relais d'intervention, tantôt comme instrument de gestion, ces associations constituent pour les autorités locales un partenaire indispensable pour opérationnaliser les politiques décidées. Dans cette perspective, Chevallier (2005), nous apprend que le poids des associations gestionnaires, dans le secteur social par exemple, peut limiter d'autant la marge de manœuvre des élus locaux que les politiques locales ne seront souvent que l'habillage et la mise en forme de simples pratiques de gestion associative. L'influence dont disposent les autorités locales est tout de même limitée.

### **3. Discussion**

Pour Laurent et Peemans (1998,1), la mise en place des mécanismes permettant de gérer institutionnellement un territoire, affecte indéniablement la nature du pouvoir, les interactions entre ce dernier et l'évolution sociale, les relations entre celle-ci et les évolutions socio-économiques. Elle rend inévitable, dans la réflexion sur la décentralisation, à élargir les réformes administratives qui permettent de trouver une répartition optimale des compétences, entre les différents niveaux de prise de décision (central, régional et local) dans un pays. Elle réinscrit la décentralisation dans le cadre d'une stratégie d'acteurs qui elle-même renvoie aux changements qui impulsent une restructuration des rapports de force. La participation des populations dans les instances de prise de décision, à travers la décentralisation doit aboutir à une utilisation efficace des ressources faibles mobilisables dans les économies en développement, pour faire faces aux besoins dont les niveaux dépassent significativement les moyens disponibles. Cette situation s'accroît et s'aggrave avec une croissance démographique très rapide.

#### **3.1. Quelle externalité souhaitable pour un territoire en matière de gouvernance**

Pour Badiane (2004, 73), « La gouvernance se différencie d'abord de certains termes proches tels que : la gouvernabilité, le gouvernement local. Aujourd'hui, l'utilisation de ces concepts reste d'actualité ». Pour ce dernier, la gouvernabilité renvoie à un problème particulier, à savoir la capacité des pouvoirs publics (Etat) à élaborer, pratiquer et légitimer ses décisions. Cette conception met l'accent initialement sur le lien qui existe entre le gouvernement et ses citoyens, en d'autre terme son environnement social.

Sur le terrain au niveau local, il y a beaucoup de contraintes pour les élus locaux, de prendre des initiatives bénéfiques pour les administrés, dans une société urbaine fragmentée et peu encline à coopérer avec ses représentants. Cette situation est une réalité dans les villes maliennes, y compris Kayes, compte tenu du poids considérable de la tradition dans nos cités. La gestion des communes dont l'urbanisation est très rapide est compliquée avec la prise en compte des considérations citées ci-avant.

Nous partageons l'analyse de Diarra (1999), selon laquelle, l'extension spatiale des régions maliennes, comme celle de la plupart des villes africaines, n'ont pas tenu compte de manière correcte leur croissance démographique. Cette situation explique en grande partie, les externalités négatives qu'on trouve de façon similaire, dans les zones urbaines et même rurales souvent rurales des nations en développement (crise aiguë de logement, spéculation foncière

renforcée, conflits permanents entre certains villages à travers des revendications territoriales etc.).

Nous partageons l'analyse de Badiane (2004, 74) selon laquelle, « le concept de gouvernabilité répond à la question de la difficulté croissante à gouverner les villes alors que les oppositions entre les intérêts se renforcent, que les responsabilités se diluent, que les légitimités déclinent et que l'individualisme prévaut sur la coopération. Sommés de répondre aux demandes les plus diverses et les plus contradictoires, les élus locaux sont confrontés au défi de l'exclusion et des replis identitaires ». Les contraintes existantes nous amènent à réfléchir, sur la manière appropriée de gouverner les villes, alors que le tissu social urbain se déchire et que les solidarités entre les populations diminuent graduellement. Cette équation semble compliquée à pour ce qui concerne sa résolution, sans une synergie des actions de la part de toutes les parties prenantes (Pouvoirs publics, populations et collectivités décentralisées).

Chercher à mieux comprendre d'aborder la relation fonctionnelle entre logique d'action locale et celle globale pose la question de la signification socio-économique des décisions prises localement. Une grande sensibilisation auprès de toutes les couches de la population, sur les enjeux d'un aménagement correcte, prenant en compte l'évolution de l'environnement dans un horizon moyen terme est indispensable dans toutes les villes du Mali. Les différents services intervenant doivent avoir désormais la culture de la coordination. Nous partageons avec Badiane (2004, 108) que « L'aménagement du territoire doit satisfaire des objectifs de cohérence, donner du sens à la décentralisation, créer une architecture institutionnelle efficace, mettre du lien entre les institutions de différents niveaux en instaurant des espaces de dialogue, de négociation et la possibilité de financement croisés. Cet enjeu est d'autant plus nécessaire à atteindre, que les moyens font défaut ». Nous jugeons la nécessité, d'encourager les collectivités locales à travailler en concertation avec tous les acteurs indispensables, pour la prise des décisions, l'intérêt général.

Il faut une synergie d'ensemble pour capitaliser les externalités positives issues de l'innovation sociale. Nous convenons avec Chevalier (2005, 383) l'importance de la notion d'innovation sociale, qui évoque le développement de pratiques sociales nouvelles qui, se situant en marge des représentations et des comportements dominants, introduisent des ferments d'évolution des sociétés : il s'agit donc d'un changement social lesté d'un certain contenu et qui tend à se diffuser dans l'ensemble de la société.

### **3.2. Politiques publiques urbaines et locales avec l'apport de la population**

Cette évolution spatiale de la ville, ne pouvait pas se réaliser sans un minimum de respect et d'application des contenus des outils de planification et des documents stratégiques (SDU, PUS, PDSEC, Plans Stratégiques) pour le développement de cette cité. En effet tous ces équipements collectifs qui sont sortis de terre, répondent ou essaient de mettre en œuvre les préoccupations des pouvoirs publics ou de la puissance publique en matière de développement local et territorial et des populations concernées. Dans cette lancée, en matière de stratégie de développement local, territorial et urbain, la construction des équipements collectifs, constitue la meilleure posture pour la satisfaction de la majorité des administrés comme cela a été confirmé dans les travaux Godard et Caillosse (1997), Badiane (2004), Keita (2012) etc.

L'implication des citoyens cibles dans la conduite des différents projets de développement urbain est indispensable, pour la réussite de ces derniers comme évoqué par Traoré (2014) dans son papier sur la gouvernance locale de l'éducation au Mali. La réalisation de façon responsable, d'une politique visant la satisfaction des besoins avérés à l'échelle urbaine, locale et territoriale, ne peut se faire sans l'implication des bénéficiaires. En effet les infrastructures qui ont vu le jour dans la ville, ont été faites pour eux. Par conséquent sans leur adhésion ou leur participation à la mise de ces projets urbains surtout ceux sociaux, ils seront voués à l'échec. À ce titre, les faits l'ont démontré partout dans le monde, si les communautés ne sont pas impliquées dès la conception, ou lors de l'exécution des projets urbains, elles ne vont jamais s'approprier de ces équipements faits pour elles.

Pour le cas particulier de la ville de Kayes, nos enquêtes ont prouvé que les chefs de quartiers et conseillers, les cadres de concertation, ont été très impliqués dans l'exécution des projets urbains. Nous retenons à travers nos investigations, que les impacts socio-économiques locaux de la réalisation des équipements collectifs sur la population de la commune urbaine de Kayes sont bénéfique et méritent d'être soutenus. Différents chercheurs (Diarra 1999, Serre 2015, Soumare 2018, Florentin 2020 etc.) ont admis que la réalisation et l'entretien des infrastructures urbaines, ont un effet très attractif pour les populations et la localisation des entreprises.

Les nouvelles voiries urbaines réalisées à Kayes ont entraîné le développement de l'ensemble des secteurs (informels et formels). Ce sont de très nombreux métiers et professions qui ont vu le jour aux abords des artères principales et secondaires de la ville. Les magasins des immeubles construits abritent de nombreux types de métiers. Par conséquent ces nouveaux métiers non seulement nourrissent les personnes qui les exercent, d'une part et d'autre part, ils permettent à la municipalité d'améliorer son assiette de recouvrement des taxes et impôts locaux.

## Conclusion

L'intérêt accordé par les citoyens à tout ce qui concerne la gestion et l'administration de l'environnement, n'est plus à démontrer depuis plus de trois décennies au Mali. Pour Godard et Caillosse <sup>1</sup> (1997), si gouverner s'applique à toute activité visant à conduire, contrôler ou gérer une société ou des segments, secteurs ou parties de celle-ci, la gouvernance exprime, de manière générale, les nouvelles formes interactives de gouvernement dans lesquelles les acteurs privés, les différentes organisations publiques, les groupes ou communautés de citoyens, ou d'autres types d'acteurs, prennent part à la formulation de la politique. Selon Coulibaly (2010,2), « Depuis l'indépendance du Mali (1960), la volonté de mettre en œuvre une politique de décentralisation apparaît clairement dans les textes les plus importants, notamment les différentes Constitutions du Mali. Mais la décentralisation sous la Première République (1960-68) va se heurter aux difficultés politiques que connaît le jeune État avec l'éclatement de la Fédération du Mali et la rébellion au Nord Mali. L'État socialiste se radicalise dans le sens d'une plus grande centralisation du pouvoir ». Le Mali est confronté au problème de l'urbanisation très rapide, comme les autres pays en développement, compte tenu du dynamisme de l'accroissement rapide de la population. Cette situation induit des besoins, dont la satisfaction de façon optimale peut être souvent compromis, y égard à la faiblesse des ressources stables mobilisables dans ces économies fragiles, pour assurer l'accès à l'eau potable, l'électricité, un niveau de bien public local répondant aux standards exigés au niveau international.

Nous soulignons avec Badiane (2004, 107), qu'« en ce qui concerne l'aspect économique et foncier, il s'agit d'une part de mettre du local dans le développement économique. L'histoire a montré que le développement économique et l'aménagement du territoire se sont conjugués pour aboutir à un gaspillage des ressources. Désormais l'aménagement du territoire ne correspond plus à une stratégie centralisée, mais à un partage des responsabilités ». Il ne faut plus s'attendre que le développement local doit être piloté par un seul acteur comme les collectivités locales, une synergie des actions et la complémentarité sont indispensables, pour l'atteinte des objectifs visés, pour la satisfaction de la population. Il faut donc une gouvernance urbaine, articulée sur la coresponsabilité dans le but d'opérationnaliser un programme et un projet « space maker ».

---

<sup>1</sup> Godard F, Caillosse J, « Le gouvernement des villes : Territoire et pouvoir », Ed Descartes & Cie, 1997, p. 140.

Sur le plan managérial, force est de reconnaître qu'au Mali, les populations ont pris conscience, que les pouvoirs publics ne doivent plus prendre des initiatives unilatérales, pour les questions touchant la vie dans les communes. Les adversaires (élus) de différents bords politiques siégeant dans les instances de prise de décision, doivent tenir compte de l'intérêt supérieur de la commune, du conseil régional et ses habitants, lors des délibérations sur les projets de développement. Pouvons-nous espérer, que les leçons issues des échecs seront-elles des mauvais souvenirs dans les communes urbaines maliennes ? Nous continuerons les contributions sur les questions ci-dessus lors de nos prochains papiers.

### **BIBLIOGRAPHIE**

ANDERSON, A. & VIELLARD-BARON, H. (2004), *La politique de la ville. Histoire et organisation*, Éditions ASH, Paris, 236p.

AROCENA, J. (1986), *Le développement par l'initiative locale : le cas français*, Harmattan, Paris, 227p.

ARRENDT, H. (1993), *Qu'est-ce- que la politique ?*, Le Seuil, Paris, 220p.

AYDALOT, P. (1986), *L'aptitude des milieux locaux à promouvoir l'innovation*, in *Technologies nouvelles et ruptures régionales*, Economica, Paris.

BA M F. (1995) : « *Quartiers spontanés et gestion partagée des services urbains à Bamako (Mali)* ». Thèse de géographie, Université de Bordeaux IV, Tome I et II, 372p.

BACQUÉ, M.H. & SINTOMER, Y. (1997), *L'espace public dans les quartiers populaires d'habitat social*, in Catherine Neveu, o.c.p.115-148.

BADIANE E. (2004) : « *Développement urbain et Dynamiques des acteurs locaux : le cas de Kaolack au Sénégal* ». Thèse soutenue (mai) en géographie aménagement à l'Université de Toulouse le MIRAIL.

BALLIGAND, J-P. & MAQUART, P. (1990), *La fin du territoire jacobin*, Paris, 50 p.

BEAUCHARD, J. (2000), *La bataille du territoire. Mutation spatiale et aménagement du territoire*, Harmattan, Administration et Aménagement du territoire, Paris, 144p.

BECKOUCHE, P., SAVY, M. & VELTZ, P. (1986). Nouvelle économie, nouveaux territoires, in *Economie et territoire : vers une nouvelle dynamique du développement local*, CDC, Paris, vol2.

BENKO, G.B. (1990), *La dynamique spatiale de l'économie contemporaine*, Editions Espace Européen.

BIAREZ, S. (1990), *Le pouvoir local*, Economica, Paris, 309 p.

BOLTANSKY, L. & THEVENOT, L. (1991), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris, 485 p.

BOSC, C. (1996), “*Approches de la négociation politique*”, dans J.P.GAUDIN, “La négociation des politiques contractuelles”, Paris, Harmattan, “Logiques Politiques”, CEPEL

BOUTINET, J-P. (1996), *Anthropologie du projet*, Paris, PUF.

BOUVARD, L. & CALAME, P. (1988), *Le dialogue des entreprises et du territoire*, Rapport au Ministre de l'Équipement et du Logement, Paris.

BRATOSIN, S. (2001), *La concertation : forme symbolique de l'action collective*, l'Harmattan, Logiques sociales, Paris, 285 p.

CHEVALLIER, J. (2005). Politiques publiques et changement social, *Revue française d'administration publique* 2005/3 (n°115), pages 383 à 390.

CHOPLIN A. (2006) : « *Fabriquer des Villes capitales entre Monde arabe et Afrique Noire : Nouakchott (Mauritanie) et Khartoum (Soudan)*, Etude comparée ». Thèse soutenue le 17 novembre à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UFR de Géographie.

COULIBALY, C. (2010). La décentralisation et le transfert de compétence en difficulté, *Des fiches pédagogiques pour comprendre, se poser de bonnes questions et agir sur le foncier en Afrique de l'Ouest*. pp 1-4.

COULIBALY F. (2013) : « *Recomposition des territoires politiques et gouvernance urbaine : le cas de la ville de Bamako (Mali)* ». Thèse soutenue à l'Université de Rouen.

DIARRA B. (1999) : « *Dynamique spatiale et politiques urbaines à Bamako : le rôle des images-satellites SPOT dans la gestion des Villes* ». Thèse de doctorat à l'Université Aix Marseille I, Université de Provence, UFR de sciences géographiques et aménagement, soutenue le 2 avril.

EL Hidjri L. B. (2009) : « *Gouvernance et stratégie territoriales : le rôle des acteurs dans la gestion de leur territoire* ». Thèse de Doctorat ès Nouveau Régime Sciences de Gestion de l'Université Paul Verlaine de Metz.

FLORENTIN, D. (2020). Réseaux, infrastructures et services urbains Moteurs techniques de la fabrique urbaine , *Urbanisme et aménagement* , pages 197 à 211.

FREY, S., DOYON , M., GRANJON , D., & BRYANT, C. (2003). La construction sociale des localités par des acteurs locaux : conceptualisation et bases théoriques des outils de développement socio-économique. *Revue Interventions économiques*, n° 30 / 2003 Le développement local : nouvelles perspectives.

- GODARD, F. & CAILLOSSE, J. (1997), *Le gouvernement des villes : Territoire et pouvoir*, Paris Ed Descartes & Cie, p. 298.
- KASSIBO, B. (1997). La Décentralisation au Mali : État des Lieux, *Bulletin de l'APAD* n°14. Mis en ligne le 26 janvier 2007.
- KEITA B. (2012) : « *Migrations internationales, investissements immobiliers et recomposition territoriale en Afrique de l'Ouest : le cas de Bamako* ». Thèse de Doctorat soutenue à l'Université Paris 7 Didérot.
- LAURENT, P-J. & PEEMANS, J-P. (1998). Les Dimensions Socio-Économiques du Développement Local en Afrique au Sud du Sahara : Quelles Stratégies pour quels Acteurs ? *Bulletin de l'APAD* n°15. pp.1-15.
- MAIGA F. (2012) : « *Analyse des externalités négatives du développement urbain de Bamako et pollution du fleuve Niger* ». Thèse soutenue à l'ISFRA de Bamako en 2012.
- OMURKANOVA, A. & KENESOV, T. (2020). Planification et réglementation urbaine du développement de la ville de Bichkek aujourd'hui, *Cahier d'Asie Centrale*, page 161-171.
- SERRE, D. (2015). Les réseaux techniques urbains : des infrastructures essentielles pour la mise en place de stratégies de résilience, *Sécurité et stratégie* /1 (18), pages 28 à 35.
- SOUMARE A.S. (2018) : « *Politiques urbaines et changements spatio-temporels à Bamako : évolution des paysages urbains de 1992 à 2012* ». Thèse de Doctorat soutenues à l'ISFRA de Bamako.
- TRAORE H. (2012) : « *Stratégies d'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement à Bamako (Mali)* ». Thèse de Doctorat soutenue à Aix- Marseille Université en septembre.
- TRAORE, M.K. (2014). La gouvernance locale comme stratégie de développement éducatif au Mali. *Les Cahiers de l'Association Tiers-Monde* n°29-2014, pp 269-278.
- TOURE A. (2003) : « *Bamako la Problématique du Développement urbain (1883-1998)*, Université Paris IV, 3 Vol, 1562p ». Thèse de Doctorat de Géographie et Aménagement.